

GESTION DES DECHETS

KIT NOUVEL ARRIVANT



Documentation d'accompagnement à la gestion des déchets ménagers

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la
Région d'Uzès
est un établissement public à coopération intercommunale

Pour toute question, un numéro :

 **N°Azur 0 810 443 629**

PRIX APPEL LOCAL

Madame, Monsieur,

Je vous souhaite la bienvenue dans une des communes du territoire du SICTOMU (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la région d'Uzès).

Notre collectivité a notamment pour compétence la collecte des déchets produits par les ménages des 34 communes autour d'Uzès dont vous faites désormais parti.

Les modes de collecte et les consignes de tri des déchets ménagers en vigueur répondent à des exigences réglementaires, environnementales et financières strictes. Ainsi, la gestion de vos déchets se résume aujourd'hui en 4 gestes :

1. Les colonnes de tri pour les déchets recyclables : Verre, Papiers / Petits Cartons / Emballages recyclables ;
2. La déchetterie pour les déchets encombrants, les végétaux et les déchets toxiques ;
3. Le composteur individuel pour les déchets de cuisine et de jardin si vous voulez réduire le volume votre poubelle ;
4. Le bac individuel de RESTE (RESidus des Tris Effectués) qui vient de vous être livré pour tout ce qui ne va ni aux colonnes, ni à la déchetterie.

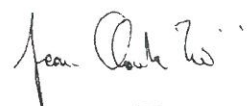
Vous pouvez également retrouver toutes les informations dont vous aurez besoin sur notre site Internet www.sictomu.org.

L'ensemble des services du SICTOMU est à votre disposition pour répondre à vos questions. Pour cela, un numéro :



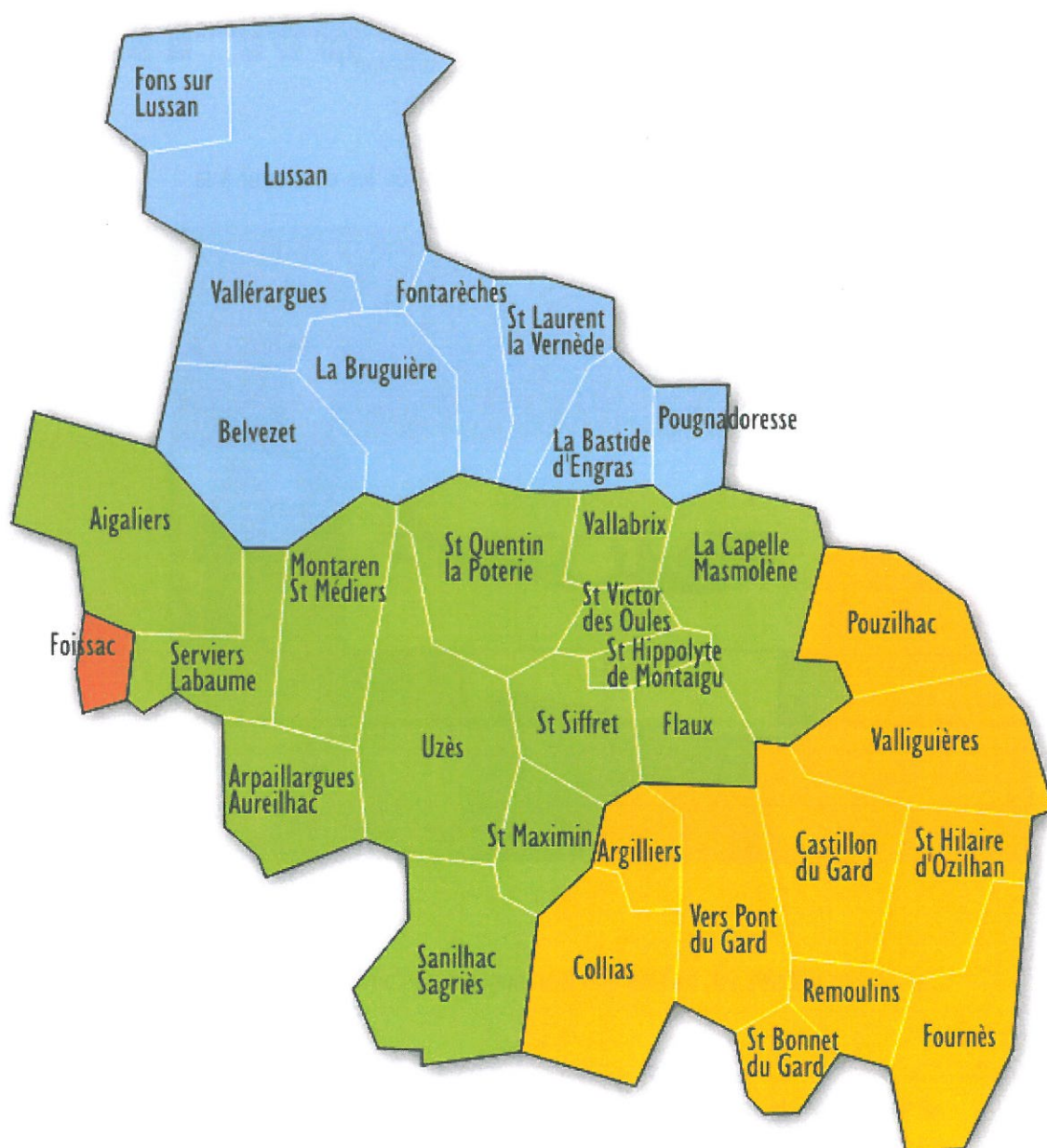
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

Le Président



Jean-Claude ZIV

Le territoire du SICTOMU



En jaune : Communauté de Communes du Pont du Gard

En vert : Communauté de Communes de l'Uzège

En bleu : Communauté de Communes du Grand Lussan

En marron : commune de Foissac déléguant directement la compétence déchets au SICTOMU

Liste des documents fournis dans ce kit :

- Un **guide tu tri** pour les déchets recyclables, les déchetteries et le Reste ;
- Un **planning des jours de collecte** par commune. Pensez à sortir votre bac la veille au soir et le rentrer le reste de la semaine !
- Un memo-planning pour cocher le jour de collecte ;
- Une documentation sur le **compostage domestique** ;
- Un **mini collecteur de pile** pour les stocker avant de les emmener à la déchetterie.



SICTOMU – Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement
des Ordures ménagères de la Région d'Uzès
Quartier Bord Nègre – D3 bis – 30210 ARGILLIERS
tel : 04.66.22.13.70 / fax : 04.66.22.26.11
communication@sictomu.fr – www.sictomu.org

Le SICTOMU est certifié



Le SICTOMU est labellisé

